



**CONSEIL
DE DÉVELOPPEMENT**
REDON AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



SOMMAIRE

LE BILAN MORAL DES ADMINISTRATEURS	03
NOS CHIFFRES CLES	04
VIE DE L'INSTANCE	05
L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	06
LES COLLECTIFS D'HABITANT(E)S	14
UN CONSEIL DE DEVELOPPEMENT EN RESEAU	16
LES PERSPECTIVES 2025 - 2026	18
UNE IMPLICATION SUR DES SUJETS D'INTÉRÊTS INTERCOMMUNAUX	20

LE BILAN MORAL DES ADMINISTRATEURS

Depuis la dernière Assemblée Générale, le Conseil de Développement de Redon Agglomération, s'est attaché à remettre une contribution portant sur l'aménagement du territoire, suite à une saisine de l'EPCI, REDON Agglomération.

Instance "obligatoire", inscrite sous la forme associative, depuis sa création, le Conseil de Développement a travaillé à sa gouvernance et a pu s'investir davantage dans les comités existants, dans des partenariats naissants, puis vers une dynamique, toujours en construction.

Le Conseil d'Administration, installé depuis un an, assure, dans la limite de ses compétences et disponibilités, la représentation du Conseil de Développement, la recherche de partenariats, le soutien à la coordination, l'animation des groupes de travail. Permettant de faire le lien sur des thématiques d'importances ; l'alimentation, le bien vivre ensemble, la participation au sein des instances,

Avec les élections municipales, se profile aussi le nouveau mandat de la Commission Spécifique de REDON Agglomération. Une campagne de mobilisation et une installation sont à venir et impacteront certainement l'année, comme les orientations que nous pourrons prendre collectivement, avec vous, à nos côtés.

Toujours avec le soutien de REDON Agglomération, nous aspirons à ce que ce prochain mandat permette le dynamisme des échanges et de la prospective, davantage de rencontres et de contributions collectives, comme celle que nous avons pu vivre en 2025 avec Le Cartulaire 2050.

Nous aspirons à ce que de nouveaux groupes et de nouvelles concrétisations puissent se mettre en place, sur des sujets qui nous concernent tous.

Les co-présidentes, BOTTIER Floriane et MOLERES Carole



NOS CHIFFRES CLÉS



31
Communes

Notre périmètre d'intervention correspond à celui l'intercommunalité, **REDON Agglomération**.



2002

Le Conseil de Développement est né sous l'impulsion de la **Loi Voynet** et s'**inscrit sous une forme associative**.



0,5
ETP

Depuis mai 2023, un demi-poste permet le suivi de la vie courante, le réseautage et la réalisation d'actions, de contributions.



1
Protocole de coopération

Signé avec **REDON Agglomération**. Via ce protocole nous intervenons auprès de l'intercommunalité. Cette dernière peut nous saisir sur des sujets d'intérêts locaux.



Des heures bénévoles

L'association existe grâce à la mobilisation des bénévoles. Entre la gouvernance, l'accompagnement du poste de coordination et la mobilisation des membres au sein des groupes de travail et réseaux.



2
Collectifs d'habitants

Le Conseil de Développement porte 2 collectifs permanents et leur apporte un soutien informationnel, logistique et humain.

VIE DE L'INSTANCE

Un bureau solidaire

Depuis 2024, le Conseil de Développement du Pays de Redon Bretagne Sud est devenu le **Conseil de Développement de Redon Agglomération**. L'association a fait évoluer ses statuts et a renouvelé son Conseil d'Administration, alors expérimental. Laissant intervenir des habitants et représentants de structure, désireux de soutenir leur Conseil de Développement.

Leur intervention a permis de revoir le fonctionnement de la gouvernance. Qui, depuis, a connu des retraits, mais pas moins d'**envie d'agir et d'œuvrer en partenariat avec l'intercommunalité**.

A ce jour, les membres soutiennent et arbitrent les orientations prises.

Le renforcement du Conseil d'Administration s'avère nécessaire pour permettre aux membres du mandat à venir de **s'exprimer et de s'impliquer vers d'autres contributions citoyennes**.

En 2025, on a eu envie de se concentrer sur...

Groupe Alimentation

Concrétisation d'un partenariat avec Cactus et le PAT de REDON Agglomération sur le Guide des Producteurs 2025.

Préparation de l'accueil d'une AG de nos réseaux en février 2026

Nous coordonnons une rencontre toute particulière, qui consiste à se faire rencontrer les deux réseaux dont nous sommes membres.

Vie de l'association

Réflexions vers une proposition de charte de fonctionnement et de remise en route d'un site internet

Contribution citoyenne au SCOT de REDON Agglomération

Coécriture de 3 récits prospectifs, de l'imaginaire collectif vers nos élus

Les navigations fluviales de Demain

Contribution d'un collectif engagé dans le cadre des Assises citoyennes de la mer et du littoral, en novembre 2025, coordonnées par le Conseil de Développement du Pays d'Auray.

Accompagnement du Plan Climat Air Energie

2 membres accompagnent les échanges vers la concrétisation de ce document cadre

Contribution au sein du Contrat Local de Santé Mentale

Contribution vers un collectif en vue de l'organisation d'une journée thématique. Identification d'un besoin et d'une nouvelle boussole pour le CLS

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

DOSSIER

Le Cartulaire 2050 : récits d'un territoire radieux

Le Conseil de Développement a été saisi pour proposer une contribution citoyenne au SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale.

Le SCOT est un **document cadre**, qui traite de l'**urbanisme**, selon un périmètre donné. Il a pour objectif de définir un projet de **développement durable** en tenant compte d'**enjeux** variés tels que l'aménagement favorable à la santé, le foncier, l'attractivité du territoire, l'environnement, etc...

Avec un calendrier précis, il nous a été demandé de fournir une contribution. Là commence notre réflexion.

Sur quels sujets pouvons-nous apporter et de quelle façon ? Comment inspirer nos élus ?

Après échanges et sur la base de propositions, nous partons en Voyage en 2050 !

Ce **format prospectif** invite au jeu, il est propice au **pas de côté « utopique et réaliste »**, il prend en compte une expertise du quotidien et permet l'**expression du collectif**.

Le groupe s'est outillé du **Voyage en 2030 Glorieuses** (avec le soutien à l'animation de Mathilde GUYARD et de Lauriane POULIQUEN LARDY, pour le conseil en méthode).



L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Cartulaire 2050 : récits d'un territoire radieux Une aventure collective



7 **temps de cocréation** ont été organisés au cours du premier semestre de l'année. Des volontaires se sont mobilisés pour **échanger**, **écrire** et **imaginer** le support que l'on proposera pour le mois d'avril 2025.

Beaucoup de thèmes et d'aspirations ressortent dès la première séance. Nous les appellerons "**Nos sensibilités**".

Les contributeurs se projettent puis s'emparent du livrable, de son fond à sa forme.

Nous décidons, tous ensemble, de ce qui composera **Le Cartulaire 2050**.



3 personnages prennent vie au cours des récits. Ils portent des messages allant du **bien vivre ensemble**, à l'**importance du vivant** dans nos espaces, d'une **gouvernance partagée** et des **coopérations**, de l'**école du dehors**, ou encore de la **propriété d'usage**, des **mobilités partagées**, d'un **parcours de santé facilité et global**, d'un **territoire attractif et joyeux**, dont les **ambassadeurs ne sont autre que ses habitants...**

Cette aventure a été rendue possible par l'implication d'acteurs et d'habitants. Merci à eux pour ce voyage, que l'on souhaite voir durer, ainsi que l'apport prospectif, au service de nos territoires.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Cartulaire 2050 : Récits d'un territoire radieux
Et après ? On souhaite le faire vivre et le partager



Au mois d'avril nous présentons notre travail en **Comité de pilotage du SCOT**.

Les volontaires ont pu retracer le voyage, ses différentes **étapes créatives**, mais aussi leurs **expériences** personnelles face à ces récits de leur **territoire en 2050**.

Quelques extraits, choisis par les lecteurs ont été présentés et les élus, invités à se saisir des outils de la **prospective territoriale**.



Après la publication d'un article dans Les Infos, nous avons l'envie de **communiquer sur nos récits**.

Lors d'une visite au **Parallèle** (Tiers-Lieu jeunes adultes), l'idée d'une **capsule sonore** est lancée.

De quoi se saisir autrement des récits pour les partager lors de 2 temps forts d'animation ; **La Bogue** et **Le Festival Low Tech**.



Un grand merci aux participants, pour la mise en voix ainsi que le montage, qui a permis de découvrir le territoire rêvé par les contributeurs, autrement !

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Vers un territoire autonome et soutenable : le schéma directeur des énergies renouvelables (SDEnR) et le plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDEnR) vise à accroître l'**autonomie énergétique du territoire** et contribue à sa décarbonation en proposant un **mix énergétique équilibré**. Il donne les objectifs de production en s'appuyant sur les **dynamiques** territoriales déjà là et sur de nouvelles à impulser.

Nous avons participé à sa validation et continuons son suivi.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est le document stratégique qui **propose les actions à mener** pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, pour optimiser l'utilisation des ressources locales et pour s'adapter au **changement climatique**.

Son élaboration a impliqué de nombreux acteurs, notamment grâce au questionnaire de l'été dernier, où plus de 500 usagers ont donné leur **perception** et leurs **préoccupations** concernant le changement climatique.

Nous participons au comité de pilotage, mis en place et animé conjointement par l'association **Énergie citoyenne en Pays de Vilaine (EPV)** et **REDON Agglomération**.

Le document du PCAET est dans l'attente de l'avis de l'État, de la région et d'une consultation publique au 1er semestre 2026, avant son approbation. Ensuite, sa diffusion et son appropriation pourront être facilitées par la **création d'un récit nourri par les habitants du territoire** à l'image du projet du Cartulaire 2050.

Enfin, son suivi et sa mise à jour reposera sur l'**implication de tous les acteurs** dans les prochaines années.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les Mobilités au sein de REDON Agglomération : Des évolutions récentes vers le changement de pratiques, comment accompagner ?

REDON Agglomération a inauguré une nouvelle offre de mobilité sur le territoire ; RED. Un service de transport urbain et de transport sur réservation.

Proposition attendue en zone rurale, où la voiture semble indispensable pour parvenir à tous déplacements, mais qui implique aussi dépendance et enjeux d'accessibilité à la formation, à l'emploi ou encore à la santé et la culture.

Un **Comité des Partenaires** existe depuis juin 2023. Il est à vocation consultative.

Il consiste à la rencontre de la société civile, représentée par des habitants, des acteurs associatifs, des acteurs du secteur sanitaire, des entreprises, des élus...

Le Conseil de Développement y participe.



Comment le Conseil de Développement peut-il apporter en vue de l'amélioration des services ?

Lors de la période de mise en place des services, un petit groupe a pris l'initiative de tester les lignes de bus et d'observer les trajets. Seules les 3 lignes urbaines ont été explorées, le 6 octobre 2025.

Il reste intéressant de se rendre compte des itinéraires, de rencontrer le public, de recueillir leurs impressions et de constater les opportunités que cette nouvelle offre permet aux habitants. Un compte rendu a été rédigé, mais ces travaux restent ouverts ç davantage de témoignages.

Une action du Conseil de Développement vers REDON Agglomération portant sur l'**accompagnement au changement de pratiques** est un axe à exploiter. **Ensemble, suivant des besoins identifiés vers notre mobilité.**

A noter : Tout le monde est en possibilité d'interpeller les services en vue de l'amélioration de l'offre RED.

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'alimentation ; saine, locale et accessible

L'an passé, un **groupe Alimentation** s'est reformé pour intervenir au sein d'un tout nouveau partenariat, avec l'objectif de **coconstruire le Guide des Producteurs Locaux, auprès de Cactus Pays de Redon et REDON Agglomération (Programme Agricole et Alimentaire de Territoire).**



Des échanges avaient débuté dès 2023 pour y parvenir et montrent l'**envie partagée** de collaborer dans de futures parutions.

En 2025, le groupe a su se fédérer et s'organiser vers la concrétisation de cette édition, parue en mai 2025.

Un événement de lancement a également eu lieu, pour faire davantage de **liens** entre les parties prenantes et inviter les producteurs à **s'exprimer**.



Quelles ont été les missions du Conseil de Développement ?

- Les membres du groupe ont été mis à contribution dans la procédure de relance aux producteurs,
- Ils ont pris part à la mise à jour des données récoltées par Cactus Pays de Redon au fil des éditions passées,
- Ils ont aussi travaillé à la réécriture de la charte que le Conseil de Développement avait pu mettre en place via le tout premier Guide des Producteurs Locaux (2018).

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

La participation habitante au sein des dispositifs de la santé



Le Contrat Local de Santé (CLS) et le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) permettent la rencontre d'acteurs vers des actions communes, pour mieux porter à connaissance et **animer un collectif vers la santé sur le territoire.**

Des actions sont à destination des professionnels, mais aussi des usagers. L'intérêt et l'enjeu pour les acteurs est d'**inclure l'habitant dans cette dynamique.**

Le tirage au sort et la participation du Conseil de Développement sont d'importantes ressources.

Membre des comités de pilotage, le Conseil de Développement, aspire, par son apport et son accompagnement, à contribuer aux échanges et permettre davantage de mobilisation citoyenne.

Cette année a été l'occasion de prendre part à l'organisation d'un temps fort sur **la participation habitante dans les contrats locaux de santé et de santé mentale.** La rencontre est prévue pour janvier 2026.

Une boussole a d'ailleurs été identifiée et constitue une **action pour le Conseil de Développement : garantir l'accessibilité de l'information diffusée vers les publics.**

L'INTERCOMMUNALITÉ ET SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'eau, à tous ?

Un sujet d'intérêt pour le Conseil de Développement



Festival "Oh ! La Vilaine" à Redon

Des associations se rassemblent pour **célébrer l'eau et le patrimoine fluviomaritime du pays de Redon.**

Pour cette seconde édition. Des acteurs préoccupés par la ressource en eau (qualité, quantité) et les fluctuations climatiques, se réunissent au mois de mai 2025, avec l'envie de **valoriser notre patrimoine et les initiatives existantes.**



Les **7èmes Assises Citoyennes de la Mer et du Littoral** se sont tenues à Auray, en novembre 2025. L'axe priorisé portait sur **le Nautisme de Demain.**

Un groupe s'est organisé pour y porter un temps d'échange visant à réunir des acteurs et apporter à la réflexion sur **Les navigations fluviales de Demain.**

Cela a été l'occasion de faire valoir nos navigations dans cet espace et d'échanger sur les actualités avec d'autres publics.



LES COLLECTIFS D'HABITANT(E)S

Les Incroyables Comestibles du Pays de Redon

Le collectif des Incroyables Comestibles du Pays de Redon existe depuis 2014 et est porté par le Conseil de Développement.

Son objet : la pratique du jardinage avec les habitants, suivant la charte internationale.



Pays de Redon - Bretagne Sud

Nourriture à partager pour tous

<http://incroyablecomestiblespaysredonbretagnesud.wordpress.com/>

<https://www.facebook.com/incroyablecomestibles>

Il occupe **5 espaces à Redon** et opère en partenariat avec la commune, la Région (bord du Canal) et Redon Agglomération (jardin de la médiathèque).



Des actions se pérennisent :

- Le programme **“Se mettre au Vert”**, avec la Médiathèque Jean-Michel BOLLE a vu de nouvelles éditions en 2025 (chaque 1er samedi du mois),
- La participation du collectif au **Salon Végétal**, organisé à Redon, chaque année, depuis plus de 30 ans.

Cette année le collectif a aussi porté la projection du film **Nos champs du cœur** dans le cadre du **Festival Alimenterre**.

Des membres du collectif ont pris part au **groupe Alimentation**, qui s'est fédéré autour du **Guide des Producteurs. Locaux 2025**.

LES COLLECTIFS D'HABITANT(E)S

Fraternité Dignité Obsèques (FDO)



Soutenu par le Conseil de Développement depuis 2023, le collectif créé en 2010 œuvre auprès des personnes sans domicile fixe ou en précarité.

FDO organise bénévolement de nombreux hommages et participe à des actions solidaires, comme Le Noël Solidaire, afin de **créer des liens** ou **d'apporter une écoute**.

- La charte départementale, portée par le collectif et en reconnaissance “des obsèques dignes et sépultures décentes de personnes isolées et/ou aux ressources insuffisantes” a été signée par la ville de Redon, depuis 2018.
- Toutes les actions sont organisées grâce aux membres et ami(e)s du collectif, à un réseau d'acteurs caritatifs, aux élus référents et techniciens des CCAS, aux agences de tutelles...
- Un comité de pilotage est organisé une fois par an par le Département et réunit tous les acteurs.
- Un forum régional des collectifs Fraternité Dignité a lieu une fois par an.
- FDO est membre de la COPAS, une assemblée des acteurs de la santé sur le territoire piloté par le département 35.

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN RÉSEAU

LE RESEAU BRETON DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT



Le Réseau Breton des Conseils de Développement réunit une vingtaine de Conseils de Développement en Bretagne. Inscrit sous la forme associative, il compte un comité d'animation, dont nous faisons partie.

C'est un lieu d'échanges, de **mutualisation des travaux** et des **bonnes pratiques**, tant entre membres, qu'entre les salariés. Il permet aussi d'avoir accès à des temps de formation et à de nombreuses ressources.



Sous l'impulsion du Conseil de développement du Pays de Lorient, **les 25 ans des conseils de développement ont été célébrés en Bretagne** lors d'une journée riche en échanges, organisée en partenariat avec le Réseau des Conseils de Développement Bretons, rassemblant élus, membres et experts venus questionner le rôle et l'avenir de ces instances dans un contexte démocratique actuellement incertain.

UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN RÉSEAU

LE RESEAU 44

Une quinzaine de Conseils de Développement sont répartis sur toute la Loire- Atlantique et les territoires limitrophes.

Le Réseau 44 s'emploie à **l'amélioration des conditions de la participation citoyenne et rassemble les Conseils de Développement à l'échelle régionale.**

Des enquêtes se profilent au cours des ans et des territoires pour parvenir à cet objectif et à des propositions de formations pour les membres et les salariés.

Des temps de rencontres sont aussi organisés pour **garantir les liens et l'entraide entre les conseils de développement.**



LES PERSPECTIVES 2026...

Nos objectifs pour l'année à venir

“ JE PARTICIPE AVEC MON CONSEIL DE DEVELOPPEMENT ”

Comptant sur votre regard et présence, à l'approche des élections municipales, le Conseil de Développement appelle à la mobilisation de toutes et tous. Tant pour vous saisir d'un sujet qu'agir sur des thématiques prégnantes au sein de l'intercommunalité et pour permettre la tenue d'actions au sein de l'instance. La liste des membres de la Commission Spécifique sera soumise au vote, cette année.

TOUJOURS COOPERER AVEC L'EPCI ET ABORDER DES SUJETS D'IMPORTANCE POUR LE TERRITOIRE

Après l'aménagement du territoire, des sujets comme les mobilités, l'énergie ou l'habitat sont des thématiques, incluses dans le Projet de Territoire et sur lesquelles la société civile pour contribuer, notamment par un avis ou par une proposition prospective.

UN SITE ET UNE PLATEFORME WIKI DE NOUVEAU EN FONCTIONNEMENT

Avec le soutien d'un professionnel et face au besoin de communiquer davantage, de proposer un espace accessible à la population, un site es en cours de travail. Aussi, le projet et l'aspiration de réitérera les “Wiki Parties” (dans un second temps et en comptant sur votre mobilisation) est toujours d'actualité.

LES PERSPECTIVES 2026...

Nos objectifs pour l'année à venir

L'ALIMENTATION

Perpétuer le partenariat avec Cactus Pays de Redon et le Programme Alimentaire de Territoire via l'intervention des membres dans la mise à jour des données publiées dans le corps du Guide.

FAIRE DE LA MISE EN RECIT UN OUTIL POUR APPORTER AUX POLITIQUES LOCALES

Pour apporter et coconstruire une vision du futur, "hors du cadre" sur des thèmes comme l'énergie ou l'habitat. L'association souhaite faire valoir le regard de l'habitant.

L'ACCESSIBILITÉ - AVEC LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Avec l'identification d'une nouvelle boussole, la perspective de création du groupe portant sur l'accessibilité est un axe à exploiter !

Mission envisagée : oeuvrer pour garantir l'accessibilité aux informations dans les documents émis vers les publics.

LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION SPÉCIFIQUE DE REDON AGGLOMÉRATION

Le nouveau mandat à venir nous permet d'aspirer à davantage de sollicitation de l'EPCI vers son Conseil de Développement.

UNE NOUVELLE VITRINE POUR L'ASSOCIATION

Un site internet est à venir pour le premier semestre de l'année 2026. Laissant imaginer le retour d'un wiki, mais aussi et surtout la possibilité de mettre à disposition de la population davantage d'informations (données, documents).

UNE IMPLICATION SUR DES SUJETS D'INTÉRÊTS INTERCOMMUNAUX

Le Conseil de Développement, outil de la démocratie participative, contribue à la dynamique de son territoire. Représentant de la société civile, il intervient, par son approche participative, au sein de plusieurs collectifs et groupes de projets au sein de nos 31 communes.

Il a participé à plusieurs rencontres dans le cadre de comités...

Comité de pilotage de l'Île aux Pies,

Collectif des acteurs de la mobilité, animé par l'association EPV,

Comité Départementale de Solidarité Territoriale (35),

Comité de Programmation des Fonds LEADER de REDON Agglomération,

Comité des Partenaires de REDON Agglomération,

Comité de Pilotage du Contrat Local de Santé et du Contrat Local de Santé Mentale, de REDON Agglomération,

Gouvernance Alimentaire et Agricole de Territoire, de REDON Agglomération,

Comité de Pilotage du Plan Climat Air Energie Territorial, de REDON Agglomération.

RESTONS EN CONTACT

www.cdredon.bzh

conseil.developpement@redon-agglomeration.bzh

07.61.58.94.00 / 02.22.18.80.67

Permanence, le lundi, le mardi et le mercredi

3 Rue Charles Sillard, 35600 Redon